



**Camping du
Lac du Jaunay**

La servanière

85220 LANDEVIEILLE

Tel: 02 51 22 91 61

E.mail: contact@camping-du-lac-du-jaunay.com

Contrat de réservation 2020

Coordonnées du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél.: portable:
 Adresse Email:

Liste des participants		
Nom	Prénom	Date de naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		

Nombre de véhicule(s) : Immatriculation

Animal: Nom, Race et N ° d ' i dentification

(Vaccin à jour et identifier par un tatouage ou puce : avec justificatifs) ; (Interdit aux chiens de catégories 1et 2)

Les chiens et chats doivent être sociabilisés (pas d ' aboiement ; pas d ' agressivité ; tenus en laisse)

Location Hébergement

mettre une croix dans l'hébergement choisi .Tous les hébergements ont une terrasse couverte

Arrivée le après 16 h Départ le avant 10h (En saison location : du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mobil home 8 pers 4ch 2 sdb | <input type="checkbox"/> Mobil home O'HARA 4/5 pers 2 ch | <input type="checkbox"/> Mobil home IRM 4/6 pers 2ch |
| <input type="checkbox"/> Mobil home terrasse intégrée 4/5pers 2ch | <input type="checkbox"/> Mobil home Titania 4/6 pers 2ch | <input type="checkbox"/> Mobil home Modulo 4/6 pers 2ch |
| <input type="checkbox"/> Mobil home IRM 6/8 pers 3ch | <input type="checkbox"/> Mobil home IRM 6 pers 3ch | <input type="checkbox"/> Mobil home PMR 4 pers 2ch |
| <input type="checkbox"/> M.B. résidentiel : | <input type="checkbox"/> Mobil home 3 ch terrasse intégrée | <input type="checkbox"/> Mobil home Santafé 5/6 pers 2 ch |

Montant du séjour

Montant de la location (voir la grille de tarif) €
 + Taxe de séjour (0.61 € par nuit et par personne de + 18 ans) €
 + Supplément : 25€ par semaine par animal €
 20 € par semaine le lit bébé €
 17 € par semaine pour le véhicule suppl. €
 + Assurance annulation (recommandée) € 4% du montant de la location et des suppléments
 + Frais de dossier (04/07 au 29/08) 10 €

Montant de l'acompte pour confirmer ma réservation

Acompte (30% du montant de la location) €
Assurance annulation €
Frais de dossier €

Total de l'acompte €

N'ayant pas souscrit à l'assurance annulation .Je vous règle l'acompte de €

Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant mon arrivée.

Si je réserve à moins de 30 jours de mon arrivée , je verse le montant total du séjour.

Mode de paiement:

- Chèques vacances ANCV
- Mandat postal
- Chèque (envoyé à 30 jours avant l'arrivée)
- Les chèques ne sont plus acceptés à votre arrivée**
- Carte bancaire (Visa,Mastercard,Eurocard)
- Virement bancaire

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve toutes les conditions générales de location figurant au verso du contrat . A.....Le.....

Signature du client,
 Précédée de « **lu et approuvé** »

Signature du responsable du camping

Nous retourner le contrat complété et signé avec le montant de l'acompte .Vous recevrez en retour un exemplaire pour confirmation

Espérant avoir le plaisir de vous recevoir bientôt, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



La servanière
85220 LANDEVIELLE
Tel: 02 51 22 91 61
E.mail: contact@camping-du-lac-du-jaunay.com

Responsabilité

La responsabilité du camping du lac du Jaunay n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques.

Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.
Le campeur doit posséder une assurance responsabilité civile.

Réservation

Elle n'est effective qu'à réception du contrat de location rempli et de l'acompte (30 % du montant total de la location + 10 € de frais de dossier + l'assurance annulation et interruption de séjour (facultative).

Pas de frais de dossier pour toutes les formules weekends et tous les séjours hors saison.

Toute option prise par téléphone devra être confirmée

par un écrit sous 72 heures accompagné d'un acompte et d'une enveloppe timbrée pour la confirmation
par paiement carte bancaire de l'acompte qui vous permettra de bloquer immédiatement la réservation.

Le solde de la location devra être réglé 30 jours avant votre arrivée au camping

Caution

Il vous sera demandé une caution de 150 euros pour la location et 50 euros pour le ménage restituées dans les 8 jours suivant si absence de dégâts et parfait état de propreté. Les cautions vous seront demandées dès votre arrivée.

Animaux domestiques

Ils sont acceptés à condition d'être tatoués, vaccinés(avec justificatifs) présenté le jour de l'arrivée et uniquement tenus en laisse, ne doivent pas rester seuls dans les locations ou à l'extérieur en l'absence de leur propriétaire.

Piscine

Les slips de bains sont obligatoires, les shorts sont interdits à la baignade.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Barbecues

Les barbecues à feux vifs sont interdits (des barbecues gaz sont en location).

Conditions d'annulation

Tout séjour commencé est dû en totalité.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Dans le cas d'annulation, aucun remboursement de l'acompte ne sera remboursé.

Assurance annulation interruption de séjour (recommandée)

4 % du coût du séjour toutes taxes comprises (hors frais de réservation et taxe de séjour).

Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Elle rembourse les pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti.

Conditions générales de location

Toute personne sur le camping est tenue de respecter le règlement intérieur (affiché à la réception).

Le non respect du règlement intérieur et des conditions générales du camping après avertissement entraînera l'expulsion sans remboursement du montant du séjour.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les mobil homes et les chalets.

Toute réservation est personnelle et il est interdit de sous-louer ou de céder le mobil home à quelqu'un.

Des photographies pourront être prises lors de votre séjour, si vous ne souhaitez pas être photographié, vous devez le notifier par écrit et le remettre en main propre au responsable du camping lors de votre arrivée